

LES FLUX FRONTALIERS LE LONG DE LA FRONTIERE FRANCO-SUISSE :

ASPECTS ECONOMIQUES

- . Introduction
- 1. Importance numérique et relative des frontaliers : situation actuelle
- 2. Evolution de l'effectif des frontaliers
- 3. Caractéristiques économiques des frontaliers
 - 3.1. Les branches économiques
 - 3.2. Le statut socio-professionnel
 - 3.3. La structure par âge et par sexe
- 4. Conclusion

Annexes

avril 1985

C. Dellsperger

INTRODUCTION

Les neuf cantons suisses ayant une frontière commune avec la France, à savoir Genève, Valais, Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne accueillent tous un nombre plus ou moins important de travailleurs frontaliers venant de ce pays. Depuis une vingtaine d'années, ce phénomène a gagné en importance et dans certains cantons, les frontaliers sont devenus un facteur non négligeable de l'économie.

Dans les pages qui suivent, on tentera d'analyser les caractéristiques de ces travailleurs ainsi que leur insertion dans l'économie de la région d'accueil. Quel est le poids des frontaliers par rapport à la population active, quelle importance ont-ils au sein des différentes catégories de travailleurs étrangers et quelles sont les branches principalement concernées ? Comment évolue leur effectif dans le temps et quels sont les facteurs décisifs de cette évolution ? S'agit-il d'une main-d'oeuvre stable, bien intégrée ou plutôt d'une main-d'oeuvre d'appoint exposée aux aléas de la conjoncture ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre.

Les neuf cantons concernés ont des caractéristiques parfois fort divergentes. Leur taille et leur population varient considérablement, de même la largeur de leur frontière commune avec la France. Certains sont très urbanisés, dotés d'un secteur tertiaire prédominant, d'autres possèdent de grandes régions rurales ou de montagnes avec, suivant le cas, un important secteur industriel, agricole ou touristique. Nous nous trouvons donc en face de situations contrastées et d'un dynamisme économique variable. La main-d'oeuvre frontalière venant de France s'insère ainsi dans des contextes différents et ses caractéristiques et son rôle dans l'économie peuvent changer selon la région. En conséquence, nous ne pouvons analyser le phénomène globalement. L'étude sera donc effectuée au niveau de chaque canton quand cela est possible, ce qui nous permettra, par la suite, de former des groupes de cantons dont la main-d'oeuvre frontalière a des caractéristiques semblables.

Remarques concernant les statistiques utilisées

- Frontaliers résidant en France : Les statistiques suisses n'indiquent pas le pays de résidence des frontaliers mais uniquement leur nationalité. Nous avons retenu en général les frontaliers français (et, si nécessaire, le total des frontaliers) en supposant, pour simplifier, que cet effectif correspond à peu près à celui des frontaliers résidant en France. Les données récentes concernant les frontaliers ont été fournies par l'Office fédéral des étrangers (OFE).

- Population active et emplois : Si nous voulons mettre en relation les effectifs récents des frontaliers avec les actifs des cantons, nous sommes confrontés au problème de l'absence de ces données au niveau des cantons. Il existe une statistique annuelle pour la Suisse, la population active occupée en Suisse, qui nous indique l'effectif de toutes les personnes travaillant en Suisse - donc y compris les frontaliers - ce qui correspond au nombre d'emplois totaux. On peut connaître ainsi les effectifs par secteur et par branche d'une part, pour les Suisses et étrangers d'autre part (voir tableaux 4 et 7).

En l'absence de ces données au niveau des cantons, nous pouvons avoir recours aux résultats du recensement fédéral de la population (RFP) de 1980 qui nous indiquent les actifs résidant en Suisse - donc sans les frontaliers - soit à leur lieu de domicile, soit à leur lieu de travail. Ce dernier chiffre correspond aux emplois, mais ne tient pas compte de ceux occupés par des personnes résidant à l'étranger (voir tableaux 2, 6, 8, 9, 10). En ce qui concerne des données plus récentes que celles du recensement de 1980, nous disposons uniquement d'estimations de la population active (1983), ce qui ne correspond cependant pas aux emplois mais uniquement à la population active résidante. Pour certains cantons (notamment BS et GE) ce chiffre diffère sensiblement du nombre d'emplois (voir tableau 1).

I. Importance numérique et relative des travailleurs frontaliers :
situation actuelle

En août 1984 on comptait 106'046 frontaliers travaillant en Suisse, ce qui représente 14,3 % de la main-d'oeuvre étrangère totale. 44,3 % des frontaliers sont de nationalité française et travaillent dans les 9 cantons limitrophes de la France. Leur effectif varie considérablement d'un canton à l'autre: très peu nombreux dans les cantons de Berne, Valais et Soleure, leur nombre s'élève à plus de 23'000 à Genève et à plus de 11'000 à Bâle-Ville (voir annexe I). Entre ces deux extrêmes se situent d'une part Vaud et Bâle-Campagne, avec un effectif proche de 4'000 et, d'autre part, Neuchâtel et le Jura, avec respectivement 1497 et 1338 frontaliers français en 1984.

Suivant leur situation géographique, certains cantons accueillent des frontaliers venant d'un autre pays que la France : c'est le cas de Bâle-Ville, où environ un tiers sont de nationalité allemande et de Bâle-Campagne, où les Allemands représentent 38 % des frontaliers. En Valais, les frontaliers français ne comptent que pour 17.3 %, les autres étant italiens. On peut affirmer que dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura, la totalité des frontaliers viennent de France, tandis que dans le cas de Berne et de Soleure, une faible part viennent probablement de l'Allemagne.

Si nous voulons évaluer l'importance des frontaliers dans chacun des 9 cantons, il importe de ne pas considérer uniquement leur nombre absolu, mais de le mettre en relation avec d'autres paramètres tels que notamment la population active ou les emplois et la main-d'oeuvre étrangère du canton. Ces données sont regroupées dans le tableau 1.

L'effectif des frontaliers par rapport à la population active (voir colonnes D et H du tableau 1) nous indique combien de frontaliers on compte sur 100 personnes actives résidant dans le canton, ce qui a une valeur purement indicative. Il serait beaucoup plus pertinent de savoir quelle part des emplois du canton est occupée par ces travailleurs, car en effet, la population active résidente peut être inférieure ou supérieure au nombre d'emplois.

Tableau 1 :

Importance des travailleurs frontaliers (totaux et français); 1983

Canton	Population résidente active ¹⁾ (A)	Travailleurs étrangers totaux ²⁾ (B)	Frontaliers totaux			Frontaliers français			
			effectif ³⁾ (C)	en % de (A) (D)	en % de (B) (E)	effectif ³⁾ (F)	en % de (C) (G)	en % de (A) (H)	en % de (B) (I)
Berne	408 000	53 529	464	0,1	0,9	447	96,3	0,1	0,8
Soleure	98 700	16 443	593	0,6	3,6	543	91,6	0,5	3,3
Bâle-Ville	112 700	43 308	17 308	15,3	40,0	11 570	66,8	10,3	26,7
Bâle-Camp.	103 300	21 069	5 333	5,2	25,3	3 844	72,1	3,7	18,2
Vaud	243 600	69 711	3 907	1,7	5,6	3 872	99,1	1,6	5,5
Valais	98 000	21 542	1 714	1,7	7,9	296	17,3	0,3	1,4
Neuchâtel	71 500	18 274	1 612	2,2	8,8	1 611	99,9	2,2	8,8
Genève	184 400	85 228	23 480	12,7	27,5	23 068	98,2	12,5	27,1
Jura	28 300	5 520	1 511	5,3	27,4	1 509	99,9	5,3	27,3

1) estimation, moyenne annuelle;
source: UBS, La Suisse en chiffres 1984

2) situation en août, toutes les catégories de permis

3) situation en août

Source: OFE et nos calculs

(C'est notamment le cas de Bâle-Ville où le nombre d'emplois est supérieur de plus de 50 % au nombre d'actifs résidants.) Vu l'absence de statistiques récentes relatives à l'emploi, nous avons donc retenu, à titre indicatif, l'estimation de la population active pour 1983. La part des emplois occupés par les frontaliers en 1980 est indiquée au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 :

Part des emplois occupés par des travailleurs frontaliers en 1980

Canton	actifs au lieu de travail (emplois) (A)	frontaliers totaux* (B)	total (A)+(B)	$\frac{(B)}{(A)+(B)} \cdot 100$
Berne	434 257	476	434 733	0,1
Soleure	104 445	693	105 138	0,6
Bâle-Ville	139 161	17 558	156 719	11,2
Bâle-Camp.	77 236	5 067	82 303	6,1
Vaud	247 296	2 862	250 158	1,1
Valais	96 203	1 571	97 774	1,6
Neuchâtel	76 909	1 228	78 137	1,6
Genève	182 549	20 629	203 178	10,1
Jura	27 765	1 889	29 654	6,4

* en décembre

Sources: Recensement fédéral de la population 1980
La Vie Economique, mars 1981

D'après ce tableau, Genève et Bâle-Ville se situent en tête avec plus de 10 % des emplois occupés par des frontaliers en 1980, suivis de Bâle-Campagne et du Jura, avec un peu plus de 6 %. (Il s'agit là du total des frontaliers.)

La part des frontaliers dans la main-d'oeuvre étrangère totale varie très fortement d'un canton à l'autre (voir tableau 1, colonnes E et I). Considérant la totalité des frontaliers, nous voyons que Bâle-Ville se distingue avec 40 %, suivi de Genève, Jura et Bâle-Campagne avec environ un quart de frontaliers par rapport à la main-d'oeuvre étrangère totale.

Le tableau 3 nous montre plus en détail la répartition des travailleurs étrangers selon les différentes catégories de permis. Les cantons ayant une part importante de frontaliers comptent relativement moins de travailleurs établis (voir JU, GE, BS, BL). Par ailleurs, le Valais se distingue par un pourcentage de saisonniers très élevé.

Tableau 3 :

Répartition de la main-d'oeuvre étrangère selon la catégorie de permis en %
(situation fin août 1984)

Canton	établis	annuels	saisonniers	frontaliers		total
				total	français	
Berne	61,6	18,7	18,9	0,8	0,8	100
Soleure	72,3	14,0	9,5	4,0	3,7	100
Bâle-Ville	43,6	12,9	3,5	39,9	26,4	100
Bâle-Campagne	53,7	14,1	6,4	25,7	18,5	100
Vaud	63,7	15,7	14,6	6,0	6,0	100
Valais	33,9	14,9	43,9	7,3	1,4	100
Neuchâtel	67,9	15,1	8,8	8,2	8,2	100
Genève	50,4	14,7	8,2	26,7	26,3	100
Jura	51,4	11,3	12,4	24,9	24,9	100

Source: La Vie Economique, novembre 1984, p. 796 (nos calculs)

D'après les données des tableaux 1 et 2 nous pouvons maintenant classer les 9 cantons en 3 groupes. Tenant compte du total des frontaliers, nous obtenons la typologie suivante :

- Bâle-Ville et Genève: deux cantons-ville où la main-d'oeuvre frontalière occupe une place importante dans l'économie (plus de 10 % des emplois en 1980). A Bâle-Ville, les frontaliers représentent 40 % du total des travailleurs étrangers, à Genève 27,5 %.

- Bâle-Campagne et le Jura: Les frontaliers ont moins de poids que dans le cas des deux cantons précédents. Ils représentent environ 6 % des emplois en 1980 et un quart du total des travailleurs étrangers.
- Vaud, Valais, Neuchâtel, Berne et Soleure: L'importance relative des frontaliers est faible. A l'intérieur de ce groupe sont à distinguer les cantons de Berne et de Soleure, où cette main-d'oeuvre représente moins de 1 % des actifs.

Si l'on considère uniquement les travailleurs frontaliers venant de France, les trois groupes restent les mêmes. A l'intérieur du premier groupe, c'est Genève qui se situe en tête (importance relative et chiffres absolus); Bâle-Ville et Genève ont à peu près le même pourcentage de frontaliers français par rapport à la main-d'oeuvre étrangère totale. Dans le troisième groupe, ce sont trois cantons, Berne, Soleure et Valais, qui ont un pourcentage de frontaliers français au-dessous de 1 par rapport à la population active.

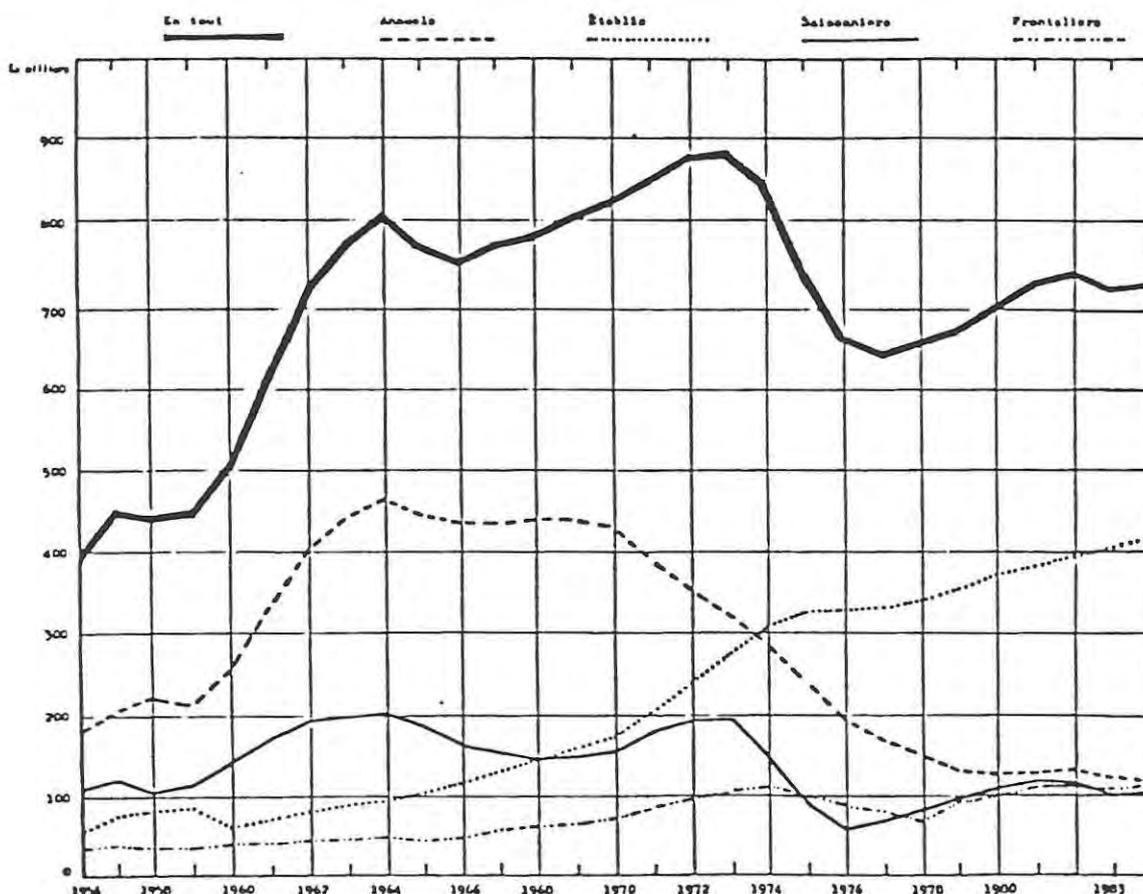
2. Evolution de l'effectif de travailleurs frontaliers

Au cours de ces dernières vingt années, les effectifs des frontaliers venant de France et travaillant dans un des 9 cantons ont connu des fluctuations assez importantes (voir annexes I et II). Dans la plupart des 9 cantons, on constate une forte augmentation de l'effectif jusqu'en 1974, suivie d'une chute importante pour remonter de nouveau dès 1976-78. L'évolution des courbes se différencie cependant considérablement selon le canton.

Quels sont les facteurs qui provoquent ces fluctuations ? Pour essayer de répondre à cette question, regardons d'abord l'évolution des effectifs des différentes catégories de travailleurs étrangers en Suisse.

Graphe 1:

Evolution de l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère (mois d'août)



Source: OFE, Bulletin d'information statistique

Nous pouvons constater une nette augmentation du nombre de frontaliers entre 1967 et 1974, évolution déjà observée dans la plupart des neuf cantons concernés. Ceci n'est pas le cas pour les saisonniers et les "annuels" dont l'effectif stagne ou recule, phénomène qui est sans doute lié à la politique d'immigration menée à cette époque. En effet, sur le plan fédéral, une politique restrictive vis-à-vis des travailleurs étrangers est introduite progressivement dès 1963. Entre 1964 et 1966, les frontaliers sont aussi concernés par ces restrictions. Cela n'est plus le cas à partir de 1967, les mesures s'appliquant aux saisonniers et aux travailleurs à l'année.

On peut donc penser que les frontaliers ont partiellement substitué d'autres catégories de travailleurs étrangers dans certains cantons. Dès 1974 on remarque un brusque recul du total des détrangers dû à la poursuite de la politique restrictive et probablement encore davantage au retour conjoncturel qui s'est manifesté dès cette année. Cette fois, les frontaliers sont concernés eux aussi, cependant dans une mesure un peu moindre que les saisonniers et les travailleurs à l'année (voir tableau en annexe III). Les effectifs de ces deux dernières catégories et également ceux du total des travailleurs étrangers se stabilisent dès 1980 (respect. 1982) à un niveau nettement inférieur à celui d'avant 1974, tandis que les frontaliers voient leur effectif se rétablir au niveau de 1974. La crise économique n'a donc pas provoqué une diminution durable de leur nombre et leur part dans l'ensemble de la main-d'oeuvre étrangère sous contrôle (saisonniers, "annuels", frontaliers) s'est régulièrement accrue.

Comment évoluent les effectifs des étrangers et des frontaliers par rapport au nombre total d'emplois en Suisse ? Le tableau 4 nous montre d'une part l'impact du recul conjoncturel sur le nombre total d'emplois en Suisse, impact qui se manifeste très nettement à partir de 1974. D'autre part, le pourcentage des travailleurs étrangers (toutes les catégories de permis) diminue dès cette même année pour rester en 1983 inférieur à ce qu'il était en 1973. La perte des places de travail est donc en partie compensée par la diminution du nombre d'étrangers en Suisse. L'évolution de la part des frontaliers n'obéit pas tout à fait à la même logique: on constate que la tendance générale de la part de cette main-d'oeuvre dans l'emploi total

Tableau 4 :

Part des étrangers et des frontaliers dans la population active occupée en Suisse (emplois totaux), 1965-1982 (moyennes annuelles)

année	emplois totaux = 100 %	Suisse %	Etrangers	
			total %	dont frontaliers %
1965	3 008 700	76,3	23,7	1,5
1966	2 997 300	76,6	23,4	1,6
1967	3 013 100	76,3	23,7	1,9
1968	3 031 400	75,8	24,2	1,9
1969	3 081 500	75,2	24,8	2,1
1970	3 124 100	74,8	25,2	2,3
1971	3 166 900	74,5	25,5	2,7
1972	3 189 200	74,0	26,0	2,9
1973	3 202 900	73,9	26,1	3,1
1974	3 187 100	74,6	25,4	3,2
1975	3 017 000	75,5	24,5	3,3
1976	2 918 200	77,5	22,5	2,9
1977	2 922 700	78,5	21,5	2,8
1978	2 939 900	78,5	21,5	2,9
1979	2 961 800	78,4	21,7	3,0
1980	3 015 500	78,1	21,9	3,2
1981	3 053 600	77,4	22,6	3,5
1982	3 033 200	76,7	23,3	3,6
1983	2 993 700	76,8	23,2	3,5

Sources: Office fédéral des étrangers, Bulletin d'information statistique
 déc. 1983, p. 2 et 4
 La Vie Economique, mai 1981, p. 283
 Annuaire statistique de la Suisse, 1984
 (nos calculs)

est à l'augmentation dès les années 1960 et que l'impact conjoncturel est rapidement compensé. En 1983, les frontaliers occupent une place légèrement plus importante que celle d'avant le début de la crise. Le phénomène de substitution d'autres catégories de travailleurs étrangers par des frontaliers semble donc persister.

Est-ce que cette même situation se retrouve dans chacun des neuf cantons ? Le graphe en annexe II nous montre l'évolution de l'effectif des frontaliers français dans les différents cantons. Pour la période de 1967 à 1974 (à Genève et Bâle-Ville dès 1966), on constate partout une forte augmentation de leur nombre, sauf pour les cantons de Valais et Soleure où l'effectif reste à un niveau relativement bas. L'augmentation constatée se produit donc surtout au moment de l'application de la politique restrictive vis-à-vis des immigrants qui ne freine pourtant pratiquement pas l'embauche de frontaliers. C'est évidemment également une période de haute conjoncture. Après 1974 on peut observer partout une baisse importante qui est particulièrement nette dans le canton de Neuchâtel, région fortement touchée par la crise horlogère. Le recul conjoncturel semble donc avoir un impact négatif sur le nombre de frontaliers dans tous les neuf cantons. Les effectifs remontent cependant de nouveau mais de manière différenciée: dans les cantons de Genève et de Bâle-Ville, on retrouve le niveau maximum de 1974 qui, dans le cas de Bâle-Campagne et de Vaud, est même nettement dépassé pour atteindre en 1984 des effectifs record. Le Jura et Neuchâtel, au contraire, se distinguent par un nouveau recul du nombre de frontaliers à partir de 1981. Trois comportements différents donc à partir de 1977 environ, avec chaque fois deux cantons montrant une évolution semblable.

Il serait intéressant de pouvoir observer dans chaque canton l'évolution du nombre d'emplois pour la mettre en relation avec le nombre d'étrangers et de frontaliers. En l'absence de données annuelles relatives à l'emploi, nous nous appuyons sur les résultats des recensements de la population, ce qui indique au moins une certaine tendance pour cette période marquée par le retour conjoncturel (1970-1980).

Tableau 5 :

Population résidante active suisse et étrangère et frontaliers : évolution de 1970 à 1980

canton	Variation de l'effectif 1970/80				Variation en % par rapport à 1970			
	Suisses	Etrangers résidants	Frontaliers totaux ¹⁾	Frontaliers français ¹⁾	Suisses	Etrangers résidants	Frontaliers totaux	Frontaliers français ¹⁾
Soleure	3 571	-5 638	206	177	4,1	-25,4	44,9	40,0
Bâle-Ville	-13 785	-5 132	2 941	4 209	-14,6	-19,0	21,1	59,4
Bâle-Camp.	16 715	-5 038	1 470	2 064	22,6	-21,3	43,1	137,9
Vaud	10 723	-3 695	1 827	1 858	5,8	-5,7	217,1	232,8
Valais	8 808	-632	322	131	11,4	-5,1	26,0	211,3
Neuchâtel	-3 475	-4 912	-87	-94	-5,4	-22,4	-5,1	-5,5
Genève	6 253	2 133	5 337	5 453	5,8	3,4	36,7	38,8
Berne	19 957	-16 871	54	63	5,0	-25,7	2,7	3,1
Jura								

1) au mois d'août

Le tableau de la page précédente nous confirme d'abord le rôle d'amortisseur conjoncturel que jouent les travailleurs étrangers résidants (sauf pour Genève, où leur nombre augmente légèrement). La diminution constatée concerne en premier lieu des travailleurs ayant un permis annuel, les saisonniers étant peu nombreux au moment des recensements (décembre). En effet, si cette dernière catégorie était incluse ici, la diminution serait encore plus prononcée. On voit que parallèlement, le nombre d'actifs suisses résidant dans les cantons augmente partout sauf dans les cantons de Neuchâtel et de Bâle-Ville. Ce dernier est un cas un peu particulier à cause de son caractère exclusivement urbain; le recul de la population s'explique par le dépeuplement de la ville. Notons que dans les deux cas, la diminution relative des étrangers est plus forte que celle des actifs suisses. C'est dans les cantons de Soleure, Neuchâtel, Berne et Jura (ces deux derniers pris conjointement) où la baisse du nombre d'étrangers est la plus marquée.

On peut voir ensuite que, pour cette période, les variations des effectifs des frontaliers sont positives dans huit cantons. C'est uniquement à Neuchâtel qu'on constate une légère diminution; dans les cantons de Berne et de Jura (pris conjointement), l'augmentation est très faible. Dans ces deux cas, les variations relatives correspondent d'ailleurs à peu près à celles de la population active suisse. Partout, en effet, l'évolution de l'effectif des frontaliers est plus proche du comportement des actifs suisses que de celui des étrangers résidants.

Retenons les éléments suivants pour conclure :

Le nombre de frontaliers résidant en France a augmenté très fortement dans la plupart des neuf cantons et ceci jusqu'en 1974, phénomène qui est lié, bien sûr, à l'expansion économique. L'augmentation s'est fortement accélérée vers la fin des années 1960 et au début des années 1970, ce qui est probablement dû (ou au moins partiellement) à la politique d'immigration restrictive qui touchait surtout les saisonniers et les travailleurs à l'année. Les frontaliers ont donc en partie remplacé ces deux catégories. On constate d'ailleurs que, au niveau de la Suisse, leur part dans l'ensemble de la main-d'oeuvre étrangère a sans cesse augmenté jusqu'à la période actuelle. Dans tous les neuf cantons, le retour conjoncturel de 1974 a eu un

effet négatif sur le nombre de frontaliers. Ces derniers semblent pourtant être un peu moins exposés aux fluctuations économiques que ne le sont les saisonniers et les travailleurs à l'année. L'évolution plus récente des effectifs varie considérablement d'un canton à l'autre: si dans les cantons de Genève et de Bâle-Ville, une certaine stabilité semble s'installer, le Jura et Neuchâtel montrent une évolution tendant plutôt vers une diminution relativement importante. Ceci est bien entendu lié à la dynamique économique des régions ainsi qu'au type spécifique d'insertion des frontaliers dans l'économie, aspect qui sera approfondi dans le chapitre suivant.

3. Caractéristiques économiques des travailleurs frontaliers

3.1. Les branches économiques

Quelles sont les principales branches d'activité des frontaliers ?

Regardons d'abord la situation globalement au niveau de la Suisse. Le tableau 6 nous montre qu'en 1983, deux tiers de cette main-d'oeuvre travaille dans le secteur secondaire et un tiers environ dans les services. Les branches les plus représentées sont les machines, appareils et véhicules, la métallurgie, le bâtiment et le commerce. En comparant ces données avec la répartition de la population active occupée en Suisse (emplois totaux), nous constatons une forte concentration des frontaliers dans le secteur secondaire, ce qui se manifeste particulièrement dans l'habillement, la chimie et le bâtiment avec des pourcentages beaucoup plus élevés que ceux du total des actifs.

Au niveau des neuf cantons on voit que la répartition des frontaliers selon les différentes branches varie considérablement. Le tableau 7 nous indique la répartition entre les trois secteurs économiques et le tableau 8 les principales branches d'activité des frontaliers. Si nous voulons comparer les données de 1984 avec celles de la population active des cantons, nous sommes obligés d'avoir recours aux résultats du recensement de la population de 1980, ce qui fausse un peu cette comparaison. Le tableau en annexe IV

Tableau 6 :

Frontaliers travaillant en Suisse et population active occupée selon la
branche économique, 1983

	Population active occupée en Suisse ¹⁾		Travailleurs frontaliers ²⁾	
	effectif	%	effectif	%
Agriculture	211 600	7,1	764	0,7
Produits alimentaires	93 500	3,1	3 458	3,3
Boissons, tabac	14 500	0,5	485	0,4
Textiles	38 200	1,3	2 198	2,1
Habillement etc.	41 200	1,4	7 305	6,9
Bois (et liège)	61 600	2,0	2 403	2,3
Arts graphiques	58 300	1,9	1 267	1,2
Chimie, pétrole	68 900	2,3	7 508	7,1
Métallurgie	166 000	5,5	9 981	9,5
Machines, appareils, véhic.	240 800	8,0	13 118	12,4
Horlogerie (bijouterie)	48 000	1,6	2 763	2,6
Autres industries et métiers	83 200	2,8	4 394	4,2
Bâtiment, génie civil	190 200	6,3	13 969	13,2
Electricité, gaz, eau	29 700	1,0	188	0,2
Total secteur secondaire	1 134 100	37,9	69 351*	65,7
Commerce	412 500	13,8	12 209	11,6
Banques	96 000	3,2	2 015	1,9
Assurances, affaires immob.	58 200	1,9	893	0,8
Transports, communications	189 000	6,3	4 227	4,0
Hôtellerie, restaurants	175 100	5,8	5 843	5,5
Autres services	717 200	23,9	10 157	9,6
Total secteur tertiaire	1 648 000	55,0	35 344	33,5
Total	2 993 700	100,0	105 479**	100,0

Sources:

1) Annuaire statistique de la Suisse 1984, p. 381 (moyenne annuelle)

2) Office fédéral des étrangers, Bulletin d'information statistique "effectifs en août 1983"

* y compris mines

** y compris activités sans indications précises

Tableau 7 :

Répartition des travailleurs frontaliers et de la population active selon le secteur économique, en Suisse et pour les 9 cantons

canton	année	secteur économique, répartition en %			
		primaire	secondaire	tertiaire	total
Berne	1980 PA	9,3	38,1	52,6	100
	1980 F	0,0	99,1	0,9	100
	1984 F	0,0	93,5	6,5	100
Soleure	1980 PA	4,6	53,9	41,5	100
	1980 F	0,1	91,1	8,7	100
	1984 F	0,3	86,2	13,5	100
Bâle-Ville ¹⁾	1980 PA	0,4	35,4	64,2	100
	1980 F	0,2	61,1	38,6	100
	1984 F	0,3	58,9	40,8	100
Bâle-Campagne ¹⁾	1980 PA	4,5	49,7	46,2	100
	1980 F	1,5	75,4	23,1	100
	1984 F	1,4	71,9	26,7	100
Vaud	1980 PA	6,7	33,1	60,2	100
	1980 F	0,5	80,3	19,2	100
	1984 F	1,4	70,5	28,0	100
Valais ¹⁾	1980 PA	10,4	37,5	52,1	100
	1980 F	3,1	72,5	24,3	100
	1984 F	0,9	66,8	32,3	100
Neuchâtel	1980 PA	4,5	49,8	45,6	100
	1980 F	0,1	89,0	10,9	100
	1984 F	0,5	84,6	14,9	100
Genève	1980 PA	1,3	23,6	75,1	100
	1980 F	0,4	41,4	58,1	100
	1984 F	0,5	40,7	58,7	100
Jura	1980 PA	11,4	50,6	38,0	100
	1980 F	0,4	91,8	7,8	100
	1984 F	0,3	88,4	11,3	100
Suisse	1980 PA	6,3	39,4	54,3	100
	1980 F	0,6	68,9	30,5	100
	1984 F	0,7	65,3	33,9	100

1) uniquement les frontaliers français

PA : population active occupée, au lieu du travail;
source : Recensement fédéral de la population 1980

F : frontaliers, situation fin août
source : Office fédéral des étrangers

Définition des secteurs : primaire: agriculture, élevage, pêche, chasse
secondaire: mines, industrie et métiers, bâtiment,
génie civil, énergie
tertiaire: services

Tableau 8 :

Principales branches d'activité des frontaliers (août 1984)

en % du nombre de frontaliers du canton

Branche	Berne	Soleure	Bâle-Ville ¹⁾	Bâle-Camp. ¹⁾	Vaud	Valais ¹⁾	Neuchâtel	Genève	Jura
alimentation, boisson, tabac								4,6(1,7)	
textile, habillement									33,6(1,8)
papier, arts graphiques	22,3(2,8)			6,9(2,4)					
pierre et terre	39,4(1,0)								
métaux, machines, app., véhicules	20,3(13,3)	63,4(24,0)	12,7(5,5)	31,4(16,1)	31,8(11,3)	11,4(10,7)	39,4(13,5)	15,1(7,3)	10,6(13,6)
bois		12,1(1,6)							
chimie			29,8(15,5)	8,2(8,1)		19,1(5,7)		2,9(1,4)	
horlogerie					5,5(1,0)		33,9(18,6)		29,7(19,0)
bâtiment			5,8(5,7)	8,8(7,7)	16,4(6,9)	22,5(10,3)		9,5(5,9)	
commerce			14,8(14,3)	13,4(12,3)	11,8(14,7)	8,9		22,2(15,3)	
banques, assurances								7,8(10,1)	
transports, communications			6,0(8,9)						
hôtels, restaurants		5,4(3,9)	5,9(4,0)			14,1(7,9)	6,3(3,6)	7,8(4,8)	6,4(3,8)

Le chiffre entre parenthèses indique le pourcentage de la population active (au lieu du travail) en 1980 selon données du RFP.

Sources: Office fédéral des étrangers, Recensement fédéral de la population 1980
(nos calculs)

1) pour BS, BL, VS uniquement les frontaliers français (nombre total pour les autres cantons)

indique les pourcentages des principales branches d'activité des frontaliers pour 1980 et 1984. On voit qu'il n'y a eu que relativement peu de changements en 4 ans, à l'exception du recul dans l'horlogerie et de quelques modifications en Valais, liées probablement au faible effectif de frontaliers français de ce canton.

On peut toutefois constater une certaine "tertiarisation" relativement importante dans les cantons de Berne, Vaud et Valais. Néanmoins, les frontaliers restent en majorité dans le secondaire, sauf à Genève où ce secteur n'attire que 40 % de ces travailleurs. A Bâle-Ville également, la part du secondaire est relativement faible (58,9 %). C'est dans ces deux cantons-villes que la structure par secteur se rapproche davantage de celle de la population résidante, avec une part toutefois toujours relativement élevée dans le secondaire. Dans les cantons de Berne, Soleure, Neuchâtel et Jura, la main-d'oeuvre frontalière se concentre dans deux ou trois branches industrielles, à Bâle-Ville, Vaud et en Valais s'y ajoute le commerce ou (et) le bâtiment. Les frontaliers de Genève et Bâle-Ville se répartissent entre davantage de branches.

Quelle est l'importance des frontaliers pour certaines branches dans les différents cantons ? Nous pouvons nous en faire une idée en nous basant sur les données du recensement de la population de 1980 qui nous indiquent les actifs des différentes branches recensés à leur lieu de travail. Nous avons calculé la part des frontaliers dans l'effectif d'une branche, au niveau d'un canton, de la manière suivante :

$$\text{part des frontaliers} = \frac{F_i}{PA_i + F_i} \cdot 100$$

F_i : nombre de frontaliers travaillant dans la branche i
en décembre 1980

PA_i : population active au lieu du travail de la branche i
selon RFP 1980

On a donc estimé que la main-d'oeuvre totale est composée des travailleurs résidant en Suisse (et travaillant dans le canton) et des frontaliers du

canton. Les résultats sont présentés au tableau 9.

Ainsi dans quelques branches industrielles des cantons de Genève et Bâle-Ville, les frontaliers représentent environ un quart de la main-d'oeuvre. Dans le canton de Jura, leur proportion est extrêmement élevée dans le textile et l'habillement (52 %).

3.2. Le statut socio-professionnel

Pour évaluer l'insertion des frontaliers dans l'économie, il serait très utile de disposer de données concernant leur statut socio-professionnel. S'agit-il en premier lieu d'employés ou de cadres, d'ouvriers qualifiés ou non-qualifiés ? Ces renseignements ne sont malheureusement pas disponibles. Néanmoins, nous allons indiquer ici rapidement quelques résultats - très partiels, il est vrai - dont nous avons connaissance.

SCHWARZ¹⁾ a comparé les professions des français travaillant en Suisse selon les différentes catégories de permis. D'après cet auteur, 5,7 % des frontaliers sont des personnes ayant "une profession élevée", tandis que pour les Français établis en Suisse, ce même chiffre est de 15,2 % et pour ceux ayant un permis annuel il est de 19,5 %. On peut en conclure que parmi ces trois catégories, ce sont les frontaliers qui ont le statut le moins élevé. Pour les frontaliers allemands travaillant en Suisse, ce même chiffre est de 8,1 %, donc un peu plus élevé que pour les Français.

Une autre étude menée auprès des frontaliers de l'Alsace²⁾ compare leur formation avec celle de la population active de leur région de résidence. Selon cette étude, on trouve au sein des frontaliers une proportion relativement élevée de personnes ayant une formation professionnelle minimale, mais relativement peu de personnes avec une formation supérieure. Il ne

1) H. Schwarz, Regionalwirtschaftliche Wirkungen der schweiz. Fremdarbeiterpolitik, FNRS, rapports des travaux 45 (programme nat. de recherche "Problèmes régionaux en Suisse"), p. 106, Berne, 1984.

2) B. Aubry, 100 000 travailleurs frontaliers, Economie et Statistique, no 170, oct. 1984, pp. 13-24.

Tableau 9 :

Part des frontaliers dans la main-d'oeuvre totale de quelques branches économiques (1980).

Canton	Branche	% de frontaliers
Berne	pierre et terre	4,0
Soleure	métaux, machines, appareils, véhicules	1,6
Bâle-Ville	chimie	19,0
	alimentation, boisson, tabac	21,3
	métaux, machines, appareils, véhicules	20,7
	bâtiment	14,1
	commerce	10,9
Bâle-Campagne	métaux, machines, appareils, véhicules	12,6
	chimie	7,0
	bâtiment	8,4
Vaud	métaux, machines etc.	4,1
	horlogerie (bijouterie) ¹⁾	11,9
	plastique, cuir, caoutchouc	13,4
Valais	chimie	5,6
	bâtiment	5,4
Neuchâtel	métaux, machines etc.	4,2
	horlogerie (bijouterie) ¹⁾	16,4
Genève	métaux, machines etc.	20,8
	chimie	22,8
	alimentation, boissons, tabac	22,8
	bâtiment	11,4
	commerce	14,6
	banques, assurances	9,6
	hôtels, restaurants	12,3
Jura	textiles, habillement	52,1
	horlogerie (bijouterie) ¹⁾	13,0

1) L'effectif des frontaliers ne concerne que l'horlogerie, le pourcentage exact est donc en réalité un peu plus élevé.

Sources : RFP 1980 (actifs au lieu du travail)
 OFE (frontaliers en déc. 1980)
 nos calculs

s'agit donc pas d'une main-d'oeuvre non qualifiée, ni d'une main-d'oeuvre de haut niveau ayant des diplômes supérieurs. D'autre part, l'auteur constate : "A qualification égale dans leur emploi, les ouvriers frontaliers disposent d'un niveau de formation supérieure à leurs collègues exerçant leur emploi en France" ce qui signifie que l'accès à un emploi qualifié en Suisse est pour eux relativement plus difficile qu'en France. (Il faudrait toutefois également tenir compte de l'âge de ces travailleurs.)

Ces résultats s'appliqueraient donc à la région de Bâle. Il est possible qu'on n'aboutirait pas au même constat pour le Jura. La structure par âge et par sexe (voir 3.3.) est d'ailleurs un indice d'une moins bonne qualification des frontaliers de ce canton.

3.3. La structure par âge et par sexe

Le tableau 10 nous montre la structure par âge et par sexe des frontaliers français pour chacun des 9 cantons. En ce qui concerne la structure par âge, nous constatons une nette prépondérance des travailleurs jeunes. Ceci se confirme en comparant ces données avec celles relatives à la population active résidante des cantons concernés (voir tableau 11) qui montrent une répartition entre les différentes classes d'âge beaucoup plus régulière. La part des frontaliers ayant entre 20 et 29 ans ou 30 et 39 ans est en effet très élevée. Dans le canton de Jura, on note une concentration particulièrement forte dans la classe de 20 à 29 ans. Ce canton se distingue par ailleurs par sa proportion exceptionnellement importante de femmes parmi les frontaliers. Dans la plupart des autres cantons, les frontaliers sont en grande majorité masculins (surtout Berne, Soleure, Valais), sauf à Bâle-Ville et Genève où les femmes représentent presque 40 % de cette catégorie de main-d'oeuvre. Dans ces deux cantons, la répartition par sexe est ainsi pratiquement la même que celle des actifs résidants.

Tableau 10 :

Structure par âge et par sexe des frontaliers français pour les 9 cantons
en % (décembre 1983)

classe d'âge		≤19	20-29	30-39	40-49	50-59	≥60	total
Berne	total	4,4	47,3	30,8	10,8	6,7	0,0	100,0
	hommes	2,3	36,8	28,0	8,5	5,6	0,0	81,2
	femmes	2,1	10,5	2,8	2,3	1,1	0,0	18,8
Soleure	total	6,2	39,0	27,8	15,9	9,8	1,4	100,0
	hommes	4,9	32,5	25,9	13,6	8,7	1,3	86,9
	femmes	1,3	6,5	1,9	2,3	1,1	0,1	13,1
Bâle-Ville	total	1,6	31,3	39,0	17,3	9,0	1,8	100,0
	hommes	0,6	17,0	26,0	11,2	4,8	0,9	60,6
	femmes	1,0	14,3	13,0	6,1	4,2	0,9	39,4
Bâle-Camp.	total	3,0	39,5	33,7	14,7	7,9	1,1	100,0
	hommes	1,4	27,3	26,7	10,7	5,5	0,7	72,3
	femmes	1,6	12,2	7,0	4,0	2,4	0,4	27,7
Vaud	total	4,2	47,7	30,2	11,8	5,4	0,6	100,0
	hommes	1,6	31,5	22,5	8,3	4,0	0,5	68,4
	femmes	2,6	16,2	7,7	3,5	1,4	0,1	31,6
Valais	total	1,7	38,2	33,5	17,4	8,4	0,7	100,0
	hommes	0,7	25,5	28,2	16,4	7,4	0,3	78,5
	femmes	1,0	12,7	5,3	1,0	1,0	0,3	21,5
Neuchâtel	total	1,5	35,4	40,8	14,7	6,6	0,9	100,0
	hommes	0,4	22,8	33,4	12,0	5,1	0,8	74,6
	femmes	1,1	12,6	7,4	2,7	1,5	0,1	25,4
Genève	total	1,3	25,4	42,9	18,8	9,1	2,5	100,0
	hommes	0,7	14,8	26,6	12,4	5,5	1,5	61,4
	femmes	0,6	10,6	16,3	6,4	3,6	1,0	38,6
Jura	total	7,8	49,5	26,7	9,3	5,6	1,0	100,0
	hommes	2,8	20,3	15,2	4,3	2,6	0,3	45,5
	femmes	5,0	29,2	11,5	5,0	3,0	0,7	54,5

Source : calcul d'après des données fournies par l'Office fédéral des étrangers

Tableau 11 :

Répartition de la population active résidente par sexe et par classe d'âge,
1980

Canton	répartition par sexe en %		répartition par classe d'âge en % (hommes et femmes)						
	hommes	femmes	≤19	20-29	30-39	40-49	50-59	≥ 60	total
BE	64,2	35,8	9,1	24,5	23,2	18,3	16,3	8,5	100
SO	64,0	36,0	9,8	24,6	22,6	19,6	16,3	7,0	100
BS	59,7	40,3	6,2	25,0	23,0	20,1	18,6	7,0	100
BL	64,6	35,4	8,0	23,1	25,7	21,7	15,8	5,5	100
VD	62,6	37,4	7,9	23,1	25,3	20,1	16,4	7,2	100
VS	67,3	32,7	10,1	25,5	23,6	18,5	14,9	7,4	100
NE	61,0	39,0	7,9	22,5	24,3	20,6	18,0	6,6	100
GE	59,4	40,6	5,2	22,3	26,9	22,5	16,9	6,1	100
JU	65,6	34,4	11,5	24,3	22,9	18,1	15,8	7,3	100
SUISSE	63,7	36,3	8,9	24,5	24,0	19,5	15,8	7,3	100

Source: Recensement fédéral de la population 1980; (personnes actives selon le canton de domicile)
(nos calculs)

4. Conclusion

Quels sont les éléments principaux à retenir au sujet des frontaliers résidant en France et travaillant dans un des neuf cantons limitrophes ?

Signalons d'abord quelques caractéristiques générales :

Il s'agit de travailleurs plutôt jeunes, en assez grande majorité masculins et exerçant leur activité surtout dans l'industrie, mais également dans le bâtiment et le commerce. Tout en ayant souvent acquis une certaine formation, ils n'ont que très rarement une profession élevée et leur statut socio-professionnel est inférieur à celui des Français actifs résidant en Suisse. Leur part relative dans les différentes catégories de travailleurs étrangers de la Suisse s'est accrue au cours de ces dernières vingt années. Leur effectif, qui a fortement augmenté entre 1967 et 1974, est sensible aux variations conjoncturelles, cela pourtant dans une moindre mesure que ceux des travailleurs saisonniers et des travailleurs à l'année.

Cette description sommaire doit toutefois être nuancée en fonction des régions concernées. Pour ce faire, nous avons distingué trois groupes de cantons :

- Deux cantons urbanisés: Genève et Bâle-Ville

Ces deux cantons se distinguent clairement des autres de par la place importante qu'y occupent les frontaliers. Il s'agit en effet de deux grandes villes dont le rayon d'attraction dépasse largement la frontière nationale. Les travailleurs frontaliers semblent être relativement solidement intégrés dans l'économie et leurs caractéristiques ne se distinguent pas énormément de celles de la population active résidante à part une structure par âge plus jeune ainsi qu'une concentration relativement importante dans l'industrie.

A Genève, les branches les plus importantes pour les frontaliers sont le commerce, les métaux, machines et appareils, le bâtiment, les banques et assurances ainsi que les hôtels et restaurants. Le tertiaire y absorbe presque 60 % de leur effectif. A Bâle-Ville, ce sont les mêmes branches sans toutefois les banques et assurances et avec en plus la chimie qui occupe

presque un tiers des frontaliers français. Dans les deux cantons, les frontaliers représentent environ 20 % de la main-d'oeuvre des 3 branches, chimie, métaux, machines et appareils et alimentation, boisson, tabac. Bâle-Ville se distingue en outre par sa part très importante de frontaliers (venant de France et d'Allemagne) dans sa main-d'oeuvre étrangère totale (environ 40 %).

- Deux cantons avec une structure industrielle relativement fragile:

Neuchâtel et Jura

Deux caractéristiques de la main-d'oeuvre frontalière sont à relever dans ce contexte: d'une part, leur très forte concentration dans quelques secteurs industriels, à savoir l'horlogerie, les métaux, machines et appareils pour les deux cantons et en plus le textile et l'habillement pour le Jura et d'autre part, une tendance nette au recul de leur effectif, liée, sans doute, aux difficultés économiques que connaissent ces régions. Etant donné la structure par branche des frontaliers, ces derniers semblent être particulièrement exposés aux évolutions conjoncturelles. Une main-d'oeuvre donc plutôt instable à statut socio-économique probablement peu élevé, impression qui est renforcée dans le cas du Jura vu le nombre important de femmes jeunes parmi ces travailleurs. Si, dans ce même canton, le poids des travailleurs frontaliers n'est pas très important par rapport aux actifs résidents (environ 5 %), leur présence est pourtant indispensable et cela notamment pour l'industrie du textile et de l'habillement où cette main-d'oeuvre représente environ 50 % de l'effectif de la branche. Par ailleurs, les frontaliers comptent pour un quart de la main-d'oeuvre étrangère total de ce canton. A Neuchâtel, le poids des travailleurs frontaliers est moindre que dans le canton de Jura. Depuis 1982, les effectifs dans les deux cantons reculent, baisse qui est à imputer surtout à des pertes de places de travail dans l'horlogerie.

- Un ensemble hétérogène: Vaud, Bâle-Campagne, Valais, Berne et Soleure

A l'intérieur de ce groupe, nous pouvons distinguer deux sous-groupes:

Vaud et Bâle-Campagne

Ces deux cantons montrent certaines ressemblances quant à la situation des

frontaliers venant de France: 70 % travaillent dans le secteur secondaire avec comme branche principale les métaux, machines et appareils (environ 30 % des frontaliers), suivie par le commerce à Bâle-Campagne et le bâtiment pour le canton de Vaud. Dans les deux cantons, on constate une forte tendance à l'augmentation des effectifs des frontaliers prenant ainsi une place de plus en plus importante au sein des travailleurs étrangers.

Notons encore qu'à Bâle-Campagne les frontaliers ont un poids nettement plus grand pour l'économie que dans le canton de Vaud (5,2 % par rapport aux actifs résidants pour le total des frontaliers à Bâle-Campagne contre 1,7 % pour Vaud).

Valais, Berne, Soleure

Dans ces trois cantons, les travailleurs frontaliers français sont très peu nombreux. En réalité, ce n'est qu'une partie plus ou moins restreinte de leur territoire qui est touchée par ces flux. Le Valais compte en plus une part importante de frontaliers venant d'Italie (environ 4/5 du total des frontaliers).

Les frontaliers des cantons de Berne et Soleure travaillent presque exclusivement dans l'industrie, les branches principales étant l'industrie des pierres et terres pour Berne et les métaux, machines et appareils pour Soleure, tandis que dans le cas du Valais, ils sont davantage dispersés entre plusieurs branches, les plus importantes étant le bâtiment, la chimie et les hôtels et restaurants. Vu cette structure, on peut penser qu'une partie des frontaliers du Valais occupent des emplois saisonniers.

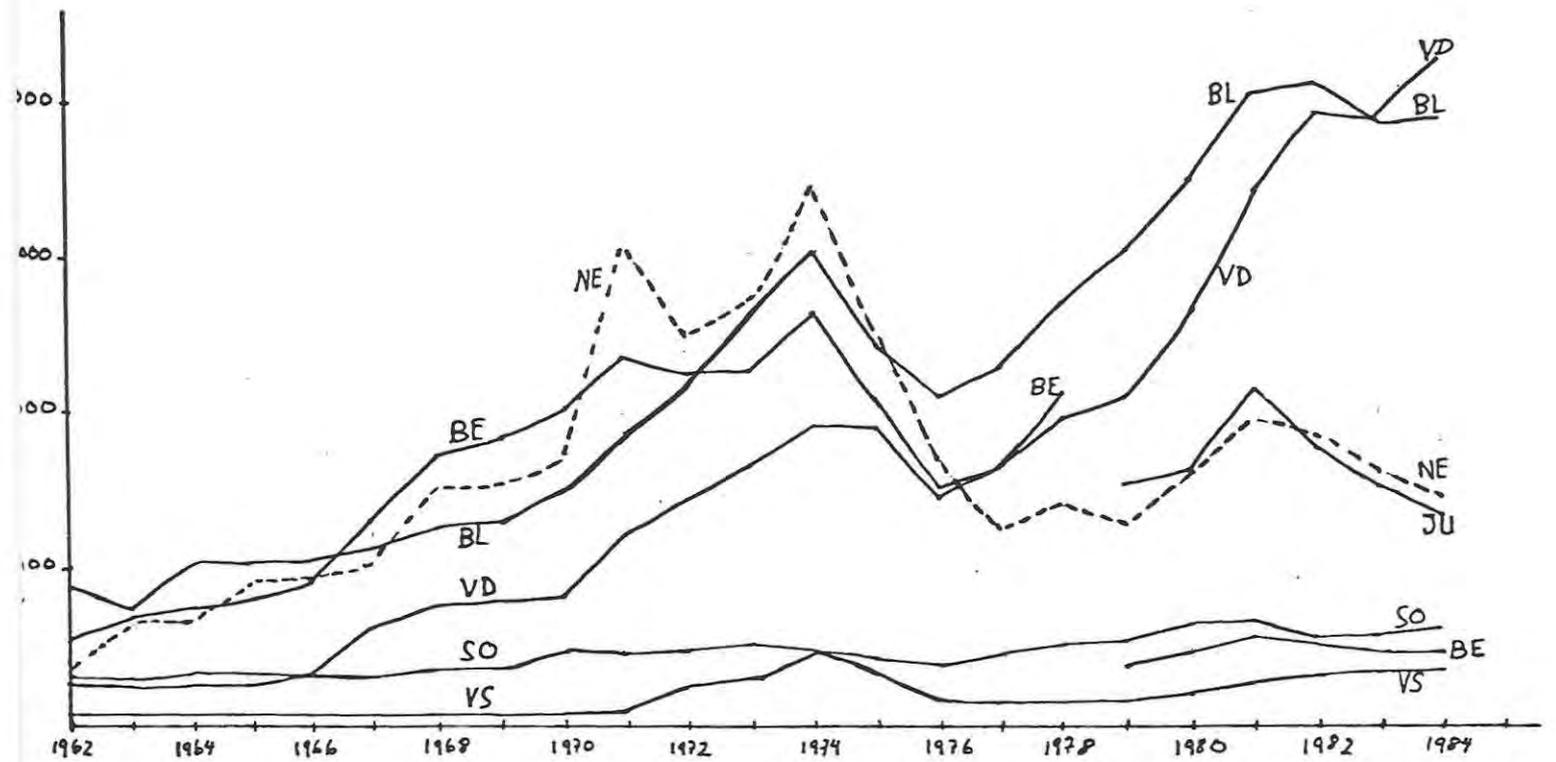
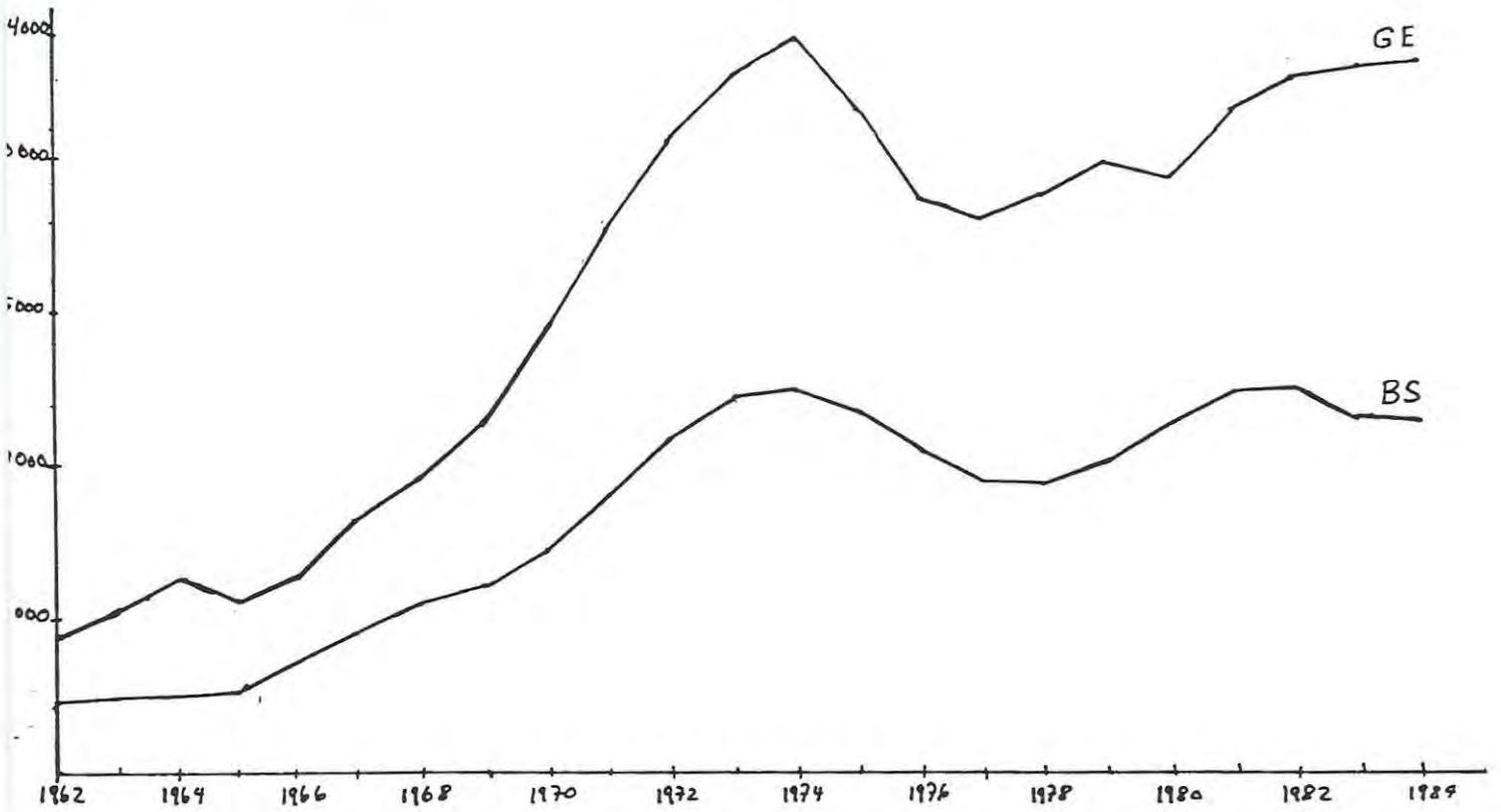
Annexe I

EVOLUTION DU NOMBRE DE FRONTALIERS FRANCAIS, 1964-1984 (situation fin août)

année	Berne	Soleure	Bâle-Ville	Bâle-Camp.	Vaud	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura
1964	704	355	2 515	1 016	238	19	664	5 770	
1965	778	338	2 664	1 050	246	28	896	2 281	
1966	910	347	3 671	1 051	281	24	955	5 925	
1967	1 241	344	4 597	1 175	574	31	1 054	7 766	
1968	1 653	383	5 560	1 232	719	48	1 560	9 160	
1969	1 768	383	6 053	1 255	744	30	1 580	10 820	
1970	2 001	442	7 090	1 496	798	62	1 714	14 066	
1971	2 365	450	9 003	1 851	1 167	83	3 093	17 850	
1972	2 216	453	10 893	2 197	1 406	219	2 517	20 671	
1973	2 223	502	12 054	2 684	1 628	289	2 687	22 622	
1974	2 637	459	12 442	3 033	1 886	426	3 265	23 928	
1975	2 012	396	11 796	2 379	1 872	340	2 562	21 668	
1976	1 521	379	10 481	2 132	1 434	166	1 468	18 729	
1977	1 648	463	9 493	2 284	1 641	157	1 267	18 026	
1978	2 152	496	9 396	2 714	1 975	153	1 401	18 954	
1979	381	510	10 032	3 046	2 106	169	1 303	19 893	1 570
1980	446	619	11 299	3 560	2 656	193	1 620	19 519	1 618
1981	567	609	12 427	4 081	3 442	258	1 949	21 670	2 147
1982	525	564	12 493	4 129	3 893	288	1 858	22 796	1 778
1983	447	543	11 570	3 844	3 872	296	1 611	23 068	1 509
1984	430	596	11 329	3 893	4 279	325	1 497	23 264	1 338

Sources: OFE, OFIAMT

EVOLUTION DU NOMBRE DE FRONTALIERS FRANCAIS, 1962-1984



Suisse : Main-d'œuvre étrangère, depuis fin août 1972

Année	En tout	Annuels et établis	Annuels	Etablis	Saisonniers	Frontaliers
1972	891 358	597 523	355 150	242 373	196 632	97 203
1973	897 420	599 081	322 513	276 568	193 766	104 573
1974	860 996	598 225	288 575	309 650	151 962	110 809
1975	753 668	568 287	239 755	328 532	86 008	99 373
1976	669 269	523 387	196 144	327 243	60 698	85 184
1977	650 225	499 892	170 068	329 824	67 275	83 058
1978	663 384	490 119	150 803	339 316	83 825	89 440
1979	676 855	488 791	132 048	356 743	96 212	91 852
1980	706 309	496 032	125 439	370 593	109 873	100 404
1981	738 120	509 311	127 542	381 769	119 821	108 988
1982	749 378	521 857	128 015	393 842	116 012	111 509
1983	730 327	524 792	122 185	402 607	100 056	105 479
1984	738 900	532 098	117 263	414 835	100 753	106 049
Différence par rapport à l'année précédente, en chiffre absolu						
1973	+ 6 062	+ 1 558	- 32 637	+ 34 195	- 2 866	+ 7 370
1974	- 36 424	- 856	- 33 938	+ 33 082	- 41 804	+ 6 236
1975	- 107 328	- 29 938	- 48 820	+ 18 882	- 65 954	- 11 436
1976	- 84 399	- 44 900	- 43 611	- 1 289	- 25 310	- 14 189
1977	- 19 044	- 23 495	- 26 076	+ 2 581	+ 6 577	- 2 126
1978	+ 13 159	- 9 773	- 19 265	+ 9 492	+ 16 550	+ 6 382
1979	+ 13 471	- 1 328	- 18 755	+ 17 427	+ 12 387	+ 2 412
1980	+ 29 454	+ 7 241	- 6 609	+ 13 850	+ 13 661	+ 8 552
1981	+ 31 811	+ 13 279	+ 2 103	+ 11 176	+ 9 948	+ 8 584
1982	+ 11 258	+ 12 546	+ 473	+ 12 073	- 3 809	+ 2 521
1983	- 19 051	+ 2 935	- 5 830	+ 8 765	- 15 956	- 6 030
1984	+ 8 573	+ 7 306	- 4 922	+ 12 228	+ 697	+ 570
Différence par rapport à l'année précédente, en pour-cent						
1973	+ 0,7	+ 0,3	- 9,2	+ 14,1	- 1,5	+ 7,6
1974	- 4,1	- 0,1	- 10,5	+ 12,0	- 21,6	+ 6,0
1975	- 12,5	- 5,0	- 16,9	+ 6,1	- 43,4	- 10,3
1976	- 11,2	- 7,9	- 18,2	- 0,4	- 29,4	- 14,3
1977	- 2,8	- 4,5	- 13,3	+ 0,8	+ 10,8	- 2,5
1978	+ 2,0	- 2,0	- 11,3	+ 2,9	+ 24,6	+ 7,7
1979	+ 2,0	- 0,3	- 12,4	+ 5,1	+ 14,8	+ 2,7
1980	+ 4,4	+ 1,5	- 5,0	+ 3,9	+ 14,2	+ 9,3
1981	+ 4,5	+ 2,7	+ 1,7	+ 3,0	+ 9,1	+ 8,5
1982	+ 1,5	+ 2,5	+ 0,4	+ 3,2	- 3,2	+ 2,3
1983	- 2,5	+ 0,6	- 4,6	+ 2,2	- 13,8	- 5,4
1984	+ 1,2	+ 1,4	- 4,0	+ 3,0	+ 0,7	+ 0,5

Source: La Vie Economique, nov. 1984, p. 795

PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITE DES FRONTALIERS, août 1980 et 1984
en % du nombre de frontaliers du canton

Branche	Berne		Soleure		Bâle-Ville ¹⁾		Bâle-Camp. ¹⁾		Vaud		Valais ¹⁾		Neuchâtel		Genève		Jura	
	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984	1980	1984
alimentation, boisson, tabac															4,4	4,6		
textiles, habillement																	32,6	33,6
papier, arts gra- phiques	22,2	22,3					8,7	6,9										
pierre et terre	46,6	39,4																
métaux, machines, app., véhicules	17,1	20,3	59,7	63,4	11,8	12,7	35,1	31,4	43,8	31,8	13,5	11,4	37,3	39,4	16,7	15,1	10,0	10,6
bois			12,5	12,1														
chimie					32,4	29,8	7,3	8,2			33,2	19,1			3,7	2,9		
horlogerie									11,5	5,5			42,8	33,9			41,1	29,7
bâtiment					6,0	5,8	9,1	8,8	9,6	16,4	8,3	22,5			7,2	9,5		
commerce					14,0	14,8	12,2	13,4	9,8	11,8	10,4	8,9			22,7	22,2		
banques, assurances															9,6	7,8		
transports, communi- cations					6,0	6,0												
hôtels, restaurants			2,7	5,4	4,9	5,9					5,7	14,1	5,0	6,3	6,2	7,8	4,2	6,4

1) uniquement les frontaliers français

source: Office fédéral des étrangers (nos calculs)

REPARTITION DES FRONTALIERS SELON LA BRANCHE ECONOMIQUE, SITUATION FIN AOÛT 1980 (effectif total)

Branche	Berne		Soleure		Bâle-Ville		Bâle-Camp.		Vaud		Valais		Neuchâtel		Genève		Jura	
	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%
AGRICULTURE		0,0	1	0,1	48	0,3	59	1,2	14	0,5	6	0,4	2	0,1	90	0,4	7	0,4
mines	1				1		31				15		2		46		1	
produits aliment., boissons	5		1		781	4,6	71		70		20		20		758	3,8	17	
tabac									1						118		2	
textile			2		127		39		1				1		5		349	21,5
vêtements, lingerie, chauss.	3		55		55		63		2		11				55		181	11,1
bois, liège, papier	105	23,3	83	12,5	164		515	10,6	112		46		21		400		26	
arts graphiques			2		340		86		26				2		430		4	
cuir, caoutchouc, plastique			1		35		78		128				26		55		18	
chimie, pétrole			15		5048	29,9	478	9,8	20		331	21,2			734	3,7		
pierre et terre	210	46,6	4		35		77		18		21		22		127		12	
métallurgie	58	12,9	379	57,0	1122	6,6	870	17,8	499	18,7	151	9,7	56		1275	6,4	91	5,6
machines, appareils, véhic.	19		18		895	5,3	839	17,2	669	25,1	105	6,7	551	33,9	2047	10,3	72	
horlogerie	38				9		10		310	11,6	12		696	42,8	458		667	41,1
autres industr. et métiers	1				58		27		24		1		19		272		2	
bâtiment, génie civil	7		46		1241	7,3	531	10,9	257	9,6	577	37,0	29		1438	7,2	45	
électricité, gaz, eau					14		13		3				2		15		2	
TOTAL SECT. SECONDAIRE	447	99,1	606	91,1	9925	58,7	3728	76,4	2140	80,3	1290	82,7	1447	89,0	8233	41,4	1489	91,8
commerce			19	2,8	2286	13,5	552	11,3	261	9,8	68	4,4	42	2,6	4514	22,7	24	
banques, étab. de crédit					355		3		7				2		1417	7,1		
assurances, affaires immob.					252		1		2		3		1		492			
représentat. d'intérêts					330		37		22		1		2		985	4,9		
transports, communications			6		1086	6,4	119		46		19		8		784		4	
hôtellerie, restauration	3		18	2,7	827	4,9	111		78	2,9	98	6,3	82	5,0	1227	6,2	68	4,2
administration publique					26						1				79			
hygiène, soins corporels			3		484		46		57		28		37	2,3	883	4,4	17	
enseignement, science			1		110		10		15		8		1		497		3	
économie domestique	1		5		197		13		3		30				60		6	
autres services			6		978	5,8	197		21		7		3		621		4	
TOTAL SECT. TERTIAIRE	4	0,9	58	8,7	6931	41,0	1089	22,3	512	19,2	263	16,9	178	10,9	11559	58,1	126	7,8
TOTAL GENERAL	451	100	665	100	16904	100	4876	100	2666	100	1559	100	1627	100	19882	100	1622	100

Source: Office fédéral des étrangers

REPARTITION DES FRONTALIERS SELON LA BRANCHE ECONOMIQUE, SITUATION FIN AOÛT 1984 (effectif total)

Branche	Berne		Soleure		Bâle-Ville		Bâle-Camp.		Vaud		Valais		Neuchâtel		Genève		Jura	
	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%	no.	%
AGRICULTURE		-	2	0,3	55	0,3	60	1,1	63	1,4	3	0,2	7	0,5	130	0,5	4	0,3
mines	7						23		6		19		1		60			
produits aliment., boissons	11		2		798	4,7	99		155		26		29		991	4,2	19	
tabac							1		4						93		24	
textile	1				124		30		1		1		6		8		321	23,9
vêtements, lingerie, chauss.	3		8		54		18		2		17		8		65		130	9,7
bois, liège, papier	103	23,0	78	12,1	180		497	9,2	222		47		25		486	2,0	25	
arts graphiques	1		1		299		88		57				3		414		1	
cuir, caoutchouc, plastique			4		22		86		213				14		58		15	
chimie, pétrole			15		4738		558	10,3	34		290	17,8			680	2,9		
pierre et terre	176	39,4	6		36		94		18		27		15		126		18	
métallurgie	66	14,8	391	60,6	1261	7,4	803	14,9	651	15,0	152	9,3	68		1726	7,3	70	
machines, appareils, véhic.	25		18		885	5,2	927	17,2	730	16,8	111	6,8	523	34,9	1840	7,8	72	
horlogerie	14				18		36		241	5,5	9		509	33,9	509		398	29,7
autres industr. et métiers	1				58		115		11				25		320		6	
bâtiment, génie civil	10		33		1228		548	10,1	714	16,4	499	30,7	41		2249	9,5	84	
électricité, gaz, eau					12		14		7		1		2		14		2	
TOTAL SECT. SECONDAIRE	418	93,5	556	86,2	9713		3936	73,0	3062	70,5	1199	73,8	1269	84,6	9639	40,7	1185	88,4
commerce	1		21		2370	13,8	655	12,1	511	11,8	108	6,6	45		5245	22,2	15	
banques, étab. de crédit					304		2		6				1		1327	5,6		
assurances, affaires immob.					277		3		6				3		530			
représentat. d'intérêts	1		1		333		38		52		4		3		1177	5,0	1	
transports, communications	1		8		1046		155		113		22		13		962		4	
hôtellerie, restauration	22		35	5,4	1008		186		240	5,5	201	12,4	94	6,3	1858	7,8	86	6,4
administration publique					47						1				59			
hygiène, soins corporels	2		3		567		59		162		37				1377	5,8	30	
enseignement, science			1		139		15		53		14				524		4	
économie domestique	1		7		192		16		5		22				61		3	
autres services	1		11		1054		269		67		14				774		8	
TOTAL SECT. TERTIAIRE	29	6,0	87	13,5	7337	42,9	1398	25,9	1215	28,0	423	26,0	223	14,9	13894	58,7	151	11,3
TOTAL GENERAL	447	100	645	100	17108	100	5394	100	4342	100	1625	100	1499	100	23664	100	1340	100

Source: Office fédéral des étrangers

EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS ETRANGERS ET DE FRONTALIERS 1973 - 1984

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
BE total	81 784	75 502	62 130	53 529	52 640	55 076	50 522	52 595	54 201	55 225	53 529	53 600
frontaliers	2 238	2 647	2 024	1 532	1 658	2 158	387	451	476	536	464	44
%	2.7	3.5	3.2	2.9	3.1	3.9	0.8	0.8	1.1	1.0	0.9	0.
SO total	26 152	23 431	19 847	16 972	16 149	16 459	16 077	16 648	17 348	17 131	16 443	16 02
frontaliers	520	478	420	412	514	544	557	665	662	645	583	64
%	2.0	2.0	2.1	2.4	3.2	3.3	3.5	4.0	3.8	3.8	3.5	4.
BS total	47 718	50 308	45 449	40 578	38 936	38 660	40 565	42 953	44 680	54 020	43 308	42 82
frontaliers	19 199	19 777	18 606	16 497	15 074	15 036	15 426	16 904	18 191	18 543	17 308	17 10
%	40.2	39.3	40.9	40.6	38.7	38.9	38.0	39.3	40.7	41.2	40.0	39.
BL total	29 758	30 588	25 409	22 438	20 592	21 667	20 512	21 408	22 262	22 257	21 069	20 97
frontaliers	4 531	4 826	3 952	3 535	3 664	4 208	4 423	4 876	5 474	5 624	5 333	5 39
%	15.2	15.8	15.5	15.7	17.8	19.4	21.6	22.8	24.6	25.3	25.3	25.
VD total	79 346	75 590	67 283	61 083	59 140	61 082	62 627	64 557	66 972	69 179	69 711	71 727
frontaliers	1 651	1 895	1 899	1 444	1 652	1 984	2 109	2 666	3 462	3 929	3 907	4 342
%	2.1	2.5	2.8	2.4	2.8	3.2	3.4	4.1	5.2	5.7	5.6	6.0
VS total	33 340	25 043	20 273	17 344	16 720	18 099	18 636	20 249	21 440	21 534	21 542	22 271
frontaliers	2 126	2 353	1 827	1 114	1 196	1 168	1 278	1 559	1 803	1 721	1 714	1 625
%	6.4	9.4	9.0	6.4	7.1	6.4	6.8	7.7	8.4	8.0	7.9	7.3
NE total	26 234	25 891	21 815	18 098	17 026	17 559	17 545	18 340	18 931	18 894	18 274	18 284
frontaliers	2 687	3 265	2 562	1 468	1 267	1 401	1 306	1 627	1 951	1 862	1 612	1 499
%	10.2	12.6	11.7	8.1	7.4	8.0	7.4	8.9	10.3	9.8	8.8	8.2
GE total	91 835	89 484	81 121	75 726	75 110	75 685	76 701	77 828	82 178	85 401	85 228	88 686
frontaliers	23 231	24 467	22 174	19 190	18 457	19 362	20 298	19 882	22 066	23 202	23 480	23 664
%	25.3	27.3	27.3	25.3	24.5	25.6	26.5	25.5	26.8	27.2	27.5	26.7
JU total							5 534	5 609	6 363	6 019	5 520	5 378
frontaliers							1 574	1 622	1 155	1 783	1 511	1 342
%							28.4	28.9	33.9	29.6	27.4	24.9

PART DES DIFFERENTES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS ETRANGERS

DANS L'EMPLOI TOTAL (1980)

		Emplois totaux (estimations) ¹⁾	Travailleurs étrangers (en août)				
			total	établis	annuels	saisonniers	frontaliers
BE	effectif	445 334	52 595	30 362	10 290	11 492	451
	%	100.0	11.8	6.8	2.6	2.6	0.1
SO	effectif	107 195	16 648	10 757	3 125	2 101	665
	%	100.0	15.5	10.0	2.9	2.0	0.6
BS	effectif	158 868	42 953	16 610	6 526	2 913	16 904
	%	100.0	27.0	10.4	4.1	1.8	10.6
BL	effectif	84 428	21 408	10 559	3 628	2 345	4 876
	%	100.1	25.3	12.5	4.3	2.8	5.8
VD	effectif	259 176	64 557	40 486	11 225	10 180	2 666
	%	100.0	24.9	15.6	4.3	3.9	1.0
VS	effectif	105 953	20 249	6 321	3 097	9 272	1 559
	%	100.0	19.1	6.0	2.9	8.7	1.5
NE	effectif	80 181	18 340	12 133	2 886	1 694	1 627
	%	100.0	22.9	15.1	3.6	2.1	2.0
GE	effectif	208 486	77 828	40 117	11 689	6 140	19 882
	%	100.0	37.3	19.2	5.6	2.9	9.5
JU	effectif	30 072	5 609	2 645	653	689	1622
	%	100.0	18.6	8.8	2.2	2.3	5.4

1) Estimation de l'emploi total : actifs au lieu de travail (selon recensement) + frontaliers + saisonniers (effectif en août - effectif en décembre)

Sources : RFP 1980

La Vie économique, oct. 1980, p. 664

PART DES FRONTALIERS DANS LES ACTIFS DES 3 SECTEURS ECONOMIQUES (1980)

CANTON	SECTEUR PRIMAIRE	SECTEUR SECONDAIRE	SECTEUR TERTIAIRE
Berne	0.0	0.3	0.0
Soleure	0.0	1.1	0.1
Bâle-Ville	8.1	17.2	7.4
Bâle-Campagne	1.7	9.0	3.0
Vaud	0.1	2.6	0.3
Valais	0.1	3.5	0.5
Neuchâtel	0.1	3.7	0.5
Genève	3.6	16.2	7.8
Jura	0.2	9.6	1.2
Suisse	0.3	5.5	1.8

Sources : RFP 1980 (actifs au lieu de travail)

OFE

(nos calculs)